



Paris, le 04 septembre 2025

Monsieur Philippe Wahl PDG du
groupe La Poste
9 rue du colonel Pierre AVIA
75015 PARIS

Objet : dépôt de préavis pour la journée du 10 septembre 2025

Monsieur le Président Directeur Général,

L'URIF CGT-FAPT dépose un préavis de grève dans le cadre des mobilisations prévues, sur la journée d'action nationale et interprofessionnelle de mercredi 10 septembre 2025.

Incluant les services cycliques et assimilés, il débutera le mardi 09 septembre, à la prise de service de la nuit et se terminera le jeudi 11 septembre à la fin de service de nuit.

L'URIF CGT-FAPT condamne fermement les nouvelles attaques du gouvernement contre l'ensemble du monde du travail. Non content de s'atteler à la suppression de deux jours fériés, le gouvernement, main dans la main avec le patronat, nie également le droit légitime des travailleuses et des travailleurs à une réduction du temps de travail et à un salaire et une retraite digne.

L'URIF CGT-FAPT dénonce ainsi avec force la nouvelle offensive inacceptable à l'encontre de nos services publics, en particulier les services de La Poste, sans compter notre système de santé, mais aussi contre des agences et opérateurs de l'État indispensables au bon fonctionnement de notre société. Enfin, la CGT FAPT souligne avec inquiétude l'amplification de la répression contre les libertés syndicales et les fréquentes remises en cause du droit constitutionnel de grève. Nous revendiquons l'abrogation de la contre-réforme des retraites et un retour au droit à la retraite à taux plein à partir de 60 ans ainsi que l'augmentation générale des salaires, avec des grilles salariales basées à partir d'un à SMIC à 2000 € brut et l'indexation des salaires sur les prix.

Nous revendiquons également la majoration du point d'indice et des pensions pour toutes et tous et des mesures concrètes pour gagner l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. De même, L'URIF CGT-FAPT exige le renoncement à toute suppression de jour férié, le retour au remboursement à 100% de la rémunération au titre du congé maladie ordinaire.

Nous exigeons la fin des politiques d'austérité et la mise en œuvre d'une réelle politique de justice sociale.

L'URIF CGT-FAPT revendique aussi l'allocation de moyens humains et financiers pérennes sur l'ensemble des activités Postale, pour un véritable service public de qualité. Nous exigeons la fin des fermetures de bureaux de Poste, ainsi que de toutes les restructurations Courrier, Réseau, Colis...

Nous exigeons enfin l'amélioration des conditions de travail, dans l'optique que les salariés puissent répondre aux besoins de la population et à l'ensemble des usagers des services publics.

Ce préavis concerne tous les personnels de nos secteurs. Il doit leur permettre de mener à bien toute action revendicative s'inscrivant dans le cadre des différentes journées d'action locales et/ou nationales et de participer aux mobilisations prévues.

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'Union Régionale, Franck Comorera
Secrétaire Régional CGT FAPT-IDF